

	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b> Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		<b>CALVADOS</b>
		Canton
		<b>CAEN XVI</b>
<b>DÉLIBÉRATIONS</b> <b>DU CONSEIL MUNICIPAL</b>		

L'an deux mille vingt-quatre

Le 11 mars

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 29 février 2024

Date d'affichage 29 février 2024

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 24

Votants 29

**Etaient présents :** Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAËCHE, Elodie LEPESQUEUX, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Jean-Pierre BOUILLON, Philippe GIRONDEL, Clément HUYGHE, Christophe MOUCHEL, Lydie WEISS, Justine PREVEL-LAVERGNE, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Nicolle ANTHORE, Christophe HEBERT, Sébastien LAGALLE, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE, Allan BERTU et Cédric EVANO **formant la majorité des membres en exercice.**

**Procurations :** Pascal ESNOUF, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Inès TOROND-MOYA, Virginie DALY et Aurélie TRAORE **avaient respectivement donné pouvoir à :** Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Elodie LEPESQUEUX, Mohamed MAËCHE et Jean-Paul GAUCHARD.

**Absents excusés :** Pascal ESNOUF, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Inès TOROND-MOYA, Virginie DALY, Nadège GRUDE, Ayhan AYDAR, Nadia DAMART, Marc DURAN et Aurélie TRAORE.

**Secrétaire de séance :** Aminthe RENOUF et Jean-Paul GAUCHARD.

#### **N° 2024-026 – CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE 2025 – 2028 : PARTICIPATION AU MARCHÉ PUBLIC DU CENTRE DE GESTION DU CALVADOS**

Le Centre de Gestion (CDG) de la Fonction Publique Territoriale du Calvados a décidé de souscrire pour le compte des collectivités du département, un contrat d'assurance les garantissant contre certains de leurs risques financiers découlant des règles statutaires (congés maladie, accidents de service, décès ...).

Conformément à l'alinéa 5 de l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, du code général de la fonction publique portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et du décret n° 86-552 du 14 mars 1986, le CDG du Calvados a entamé la procédure de mise en place de ce contrat. De ce fait, les collectivités ont été destinataires d'un courrier du CDG en date du 19 février leur proposant de participer à la consultation de ce marché public.

A travers ce dispositif, la Ville aura l'opportunité de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant une partie des frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents.

Au terme de la procédure de marché public, la commission d'appel d'offres du CDG choisira l'attributaire, qui sera communiqué aux communes afin que celles-ci puissent adhérer. La décision éventuelle d'adhérer aux contrats proposés fera l'objet d'une délibération ultérieure et de la signature d'une convention spécifique avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Calvados. Les communes auront toujours la possibilité de ne pas adhérer au contrat groupe si les conditions obtenues ne conviennent pas.

Il est donc proposé au conseil municipal de délibérer pour confier au Centre de gestion du Calvados le soin d'organiser une procédure de mise en concurrence et de souscrire à un tel contrat pour son compte, si les conditions obtenues donnent satisfaction à la Ville.

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'alinéa 5 de l'article 26 ;

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n° 86-552 du 14 mars 1986 relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;

VU l'avis de la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 7 mars 2024 ;

**CONSIDÉRANT** que la collectivité compte 122 agents affiliés au régime de la CNRACL ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**CHARGE** le Centre de gestion du Calvados de lancer une procédure de marché public, en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des contrats d'assurances auprès d'une entreprise d'assurance agréée. Cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées.

**DÉCIDE** que ces contrats devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- Agents affiliés à la CNRACL : décès, congé pour invalidité temporaire imputable au service, maladie ordinaire et temps partiel pour raison thérapeutique sans lien avec un arrêt préalable, longue maladie et maladie de longue durée, maternité, paternité et accueil de l'enfant, temps partiel pour raison thérapeutique consécutif à un arrêt, mise en disponibilité d'office, infirmité de guerre, allocation d'invalidité temporaire ;
- Agents affiliés IRCANTEC : congé pour invalidité imputable au service, maladie ordinaire, grave maladie, maternité, paternité et accueil de l'enfant.

**DÉCIDE** que ces contrats devront également avoir les caractéristiques suivantes :

- Durée du contrat : 4 ans, à effet au 1er janvier 2025 ;
- Régime du contrat : capitalisation.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

IFS, le 11 mars 2024

Le Maire,



Michel PATARD-LEGENBRE

Rendue exécutoire le : 13 mars 2024

Affichée le : 13 mars 2024

**Acte classé**

2024-026

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	AR reçu	> Classé <

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2024-03-13T14-39-23.00 ( MI251587025 )

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20240313-2024-026-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Contrat groupe d'assurance statutaire 2025 - 2028 :  
Participation au marché public du Centre de Gestion  
du Calvados

Date de décision : 13/03/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.3. Groupement de commande

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2024-026.PDF](#)

Multicanal : Non

Annuler

Préparé

Date 13/03/24 à 14:39

Par [LELONG EMILIE](#)

Transmis

Date 13/03/24 à 14:39

Par [LELONG EMILIE](#)

Accusé de réception

Date 13/03/24 à 14:44

Classé

Date 13/03/24 à 14:47

Par [LELONG EMILIE](#)